

Viens m'aider dans mon cheminement

Centre
de services scolaire
de la Pointe-de-l'Île
Québec



CONSEILLER(ÈRE) PÉDAGOGIQUE EN ADAPTATION SCOLAIRE

| | |
|-------------------------------|--|
| CONCOURS | 538-CONS-PED-24 |
| PÉRIODE D’AFFICHAGE | Du 9 décembre 2024 au 5 janvier 2025 - 16h |
| TYPE DE POSTE | Remplacements à temps plein (100%) |
| RÉSEAU/LIEU DE TRAVAIL | Réseau des écoles de Montréal-Est, de Pointe-aux-Trembles et des écoles spécialisées |
| SUPÉRIEUR IMMÉDIAT | Madame Geneviève Martel, directrice adjointe |
| HORAIRE | De 8h à 16h |
| HEURES/SEMAINE | 35 h/semaine |
| SALAIRE ANNUEL | De 53 876\$ à 100 246\$ |
| ENTRÉE EN FONCTION | En janvier 2025 |

NATURE DU TRAVAIL

La conseillère ou le conseiller pédagogique en adaptation scolaire exerce des fonctions de conseil et de formation auprès du personnel cadre responsable du réseau d'enseignement, des directions d'école, des enseignants, des autres professionnels et du personnel de soutien relativement à l'implantation, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à l'organisation scolaire qui convient de même qu'au choix et à l'utilisation des méthodes, des techniques, de l'équipement et du matériel didactique touchant les services dispensés aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Elle ou il est appelé à établir des liens fonctionnels avec d'autres centres de services scolaire et avec des organismes extérieurs afin que soit assurée la continuité des services offerts à cette population scolaire.

Elle ou il se tient au courant des recherches, des changements et des innovations dans le domaine pédagogique qui le concerne et voit à leur implantation dans le milieu, s'il y a lieu.

ATTRIBUTIONS ET CARACTÉRISTIQUES

- La personne salariée de cette classe d'emploi agit comme professionnel en soutien auprès des enseignants œuvrant auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
- Elle ou il intervient auprès des enseignants, sur demande, lors de journées pédagogiques/écoles;
- Elle ou il assiste les directions d'école dans la mise en place et l'évaluation des services particuliers aux élèves;
- Elle ou il assiste le personnel cadre des réseaux d'enseignement dans l'organisation et le développement des services, la validation de la clientèle, les demandes d'allocations supplémentaires concernant la clientèle des élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- Elle ou il assure la formation et le soutien aux équipes/écoles et aux parents en ce qui a trait à l'élaboration et à la révision des plans d'intervention personnalisés tels que définis dans la politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
- En conformité avec cette politique, elle ou il participe à l'étude des dossiers et à la mise en place des services aux élèves, notamment pour ceux présentant un handicap ou des difficultés ou des troubles spécifiques d'apprentissage;
- Elle ou il transige avec d'autres centres de services scolaire ou avec des institutions extérieures dans le but d'établir des ententes de services avec ces partenaires;
- Elle ou il agit comme personnel conseil en lien avec les services éducatifs régionaux ou particuliers dispensés dans le centre de services;
- Elle ou il collabore à la supervision des activités éducatives particulièrement mises sur pied dans les écoles à l'intention des élèves concernés par son secteur d'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment lié à l'éducation;
- Une connaissance et une aisance avec les différentes clientèles de l'adaptation scolaire;
- Une bonne connaissance de la «Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage»;
- Une bonne connaissance de l'organisation des modèles de services, ainsi que des stratégies d'enseignement et d'intervention propres aux élèves présentant des troubles ou des difficultés d'apprentissage;
- Une bonne connaissance du programme de formation et des programmes des services éducatifs complémentaires;
- Une excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Un minimum de cinq (5) années d'expérience dans le domaine des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

POUR POSTULER CLIQUER **ICI**

Les Services des ressources humaines

550, 53e Avenue
Pointe-aux-Trembles (Québec) H1A 2T7
rh-professionnel@csspi.gouv.qc.ca

**Les entrevues auront lieu dans la
semaine du 6 janvier 2025**

Seuls les candidats retenus pour l'entrevue seront contactés.

Le CSSPI est engagé dans un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.